



**Les PRELEVEMENTS et les
ANALYSES sur l'OS HUMAIN ANCIEN:**

**CONNAITRE
ENCADRER
PROMOUVOIR la RECHERCHE**

MARSEILLE, FSM PM
23 et 24 juin 2022

SEMINAIRE « HYBRIDE » PRESENTIEL / DISTANCIEL

23-24 JUIN 2022 MARSEILLE

Marseille, Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

Amphi Toga ; 27 Bd Jean Moulin, 13385 Marseille cedex 5

Séminaire « hybride » présentiel / distanciel

23-24 juin 2022 Marseille

Les prélèvements et les analyses sur l'os humain ancien : connaître, encadrer et promouvoir la recherche

Présentation générale

Depuis une dizaine d'années, les analyses à partir de l'os humain ancien, analyses paléogénétiques mais aussi d'autres types d'analyses comme les analyses isotopiques, radiocarbone ou protéomiques, se sont multipliées de manière exponentielle. Les acquis de ces nouvelles approches sont indiscutables et enrichissent considérablement notre vision des sociétés du passé. Dans ce contexte, les gestionnaires de ces restes, qu'ils soient agents des DRAC ou d'autres structures (musées, laboratoires universitaires, collectivités territoriales notamment), sont de plus en plus fréquemment confrontés à des demandes de prélèvements sur ossements pour la réalisation de ces études. Par ailleurs, la question des conditions de conservation, adaptées ou peu en adéquation avec le développement, actuel et futur, de ces recherches, est à nouveau posée.

Ces demandes soulèvent des questions éthiques et juridiques, sur lesquelles la législation actuelle n'est pas toujours adaptée aux spécificités du matériel biologique ancien. Elles soulèvent aussi la question de la conservation et de la gestion d'une ressource limitée et non renouvelable susceptible de se dégrader dans le temps. Enfin, il est souvent constaté que des campagnes de prélèvements et d'analyses sont entreprises sans l'indispensable intégration des données archéologiques et sans prendre en compte les problématiques de l'archéologue.

Ces demandes posent également plusieurs questions importantes par leur forme : quels projets scientifiques, quelle instruction, quel contrôle des prélèvements ? Quel mode de diffusion des résultats est-il souhaitable pour ce type d'analyses ? On observe un décalage important entre une recherche institutionnelle menée dans un cadre international très concurrentiel alors que l'évaluation des projets de recherche archéologique est conduite au sein des services régionaux de l'Archéologie et des commissions territoriales de la Recherche archéologique, qui ne disposent pas de toutes les compétences nécessaires pour répondre objectivement et équitablement à ce type de demandes. De plus, les agents manquent clairement de formation et d'expertise pour les aider dans l'instruction de ces dossiers.

Face à ces questionnements non résolus, il apparaît aujourd'hui nécessaire de trouver un équilibre entre le développement de ces recherches et la protection de ces éléments du patrimoine archéologique. Pour lancer cette discussion et tenter de préciser les protocoles et les règles qui devraient présider à ces campagnes de prélèvements sur os humain ancien, la sous-direction de l'archéologie au sein du ministère de la Culture a constitué un groupe de travail issu des différentes composantes de la communauté des chercheurs (anthropologues, archéologues, spécialistes, gestionnaires de la recherche ou des collections) provenant des différentes institutions concernées (principalement, ministère de la Culture, CNRS, universités, opérateurs d'archéologie préventive publics ou privés). Il s'agit du groupe de travail pour la mise en place de « protocoles de prélèvements et d'analyses sur l'os humain ainsi que sur la conservation des échantillons », Paohce.

Ce séminaire sera l'occasion de présenter les réflexions de ce groupe de travail qui visent à la fois à mieux gérer une ressource paléobiologique précieuse et à soutenir des projets de recherche dont la portée dépasse le simple cadre national. Il sera aussi le lieu pour mieux appréhender les nouvelles méthodes qui se sont développées ces dernières années et formuler des préconisations concernant le prélèvement et la conservation du matériel biologique.

De façon à ce qu'il puisse être aussi diffusé le plus largement possible, une captation vidéo et un flux de retransmission sont également prévues. Par ailleurs, une version papier du rapport du groupe Paohce sera remis à chaque participant en présentiel.

Comité d'organisation :

Ministère de la Culture, sous-direction de l'Archéologie, Paris

Drac PACA, service régional de l'Archéologie, Aix en Provence

UMR 7268 ADES Marseille

Pascal Adalian: UMR 7268 ADES Marseille

Yann Ardagna: UMR 7268 ADES Marseille

Bruno Bizot: service régional de l'Archéologie, Drac PACA

Anne Chaillou: sous-direction de l'Archéologie, ministère de la Culture

Avril Meffray: UMR 7268 ADES Marseille et UMR SPE Corte

Virginie Scardina: UMR 7268 ADES Marseille

Comité scientifique :

Pascal Adalian : UMR 7268 ADES Marseille

Yann Ardagna : UMR 7268 ADES Marseille

Cyrille Billard : service régional de l'Archéologie, Drac Normandie

Bruno Bizot : service régional de l'Archéologie, Drac PACA

Anne Chaillou : sous-direction de l'Archéologie, ministère de la Culture

Philippe Chambon : CNRS-Musée national d'Histoire naturelle

Christian Cribellier : sous-direction de l'Archéologie, ministère de la Culture

Xavier Delestre : service régional de l'Archéologie, Drac PACA

Murielle Leroy : délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, ministère de la Culture

PROGRAMME (ENCORE PROVISOIRE)

23 Juin 2022 - 13h30-18h

Accueil (J Chiaroni, AMU ADES)

Ouverture du séminaire (G Lissandre, Sous-directeur de l'Archéologie)
Cadre et objectifs du séminaire du point de vue du ministère de la Culture

Introduction

- La place des vestiges anthropobiologiques dans la programmation nationale (A Lehoërff vice-présidente du CNRA)
- Présentation des travaux du groupe de travail Paohce (Ph. Chambon et C. Cribellier)

1 Nouvelles méthodes d'analyses

Un panorama des «nouvelles» méthodes. Les présentations insisteront sur la production de résultats au regard de la nature des vestiges prélevés.

- Paléogénétique (intervenants : paléogénéticiens du groupe Paohce).
Approche par grande problématique (peuplement, parenté, pathogènes). Projets en cours, types d'analyses et types de rendu.
- Isotopes
 - o Alimentation et mobilité (E Herrscher, G Goude, K Jaouen)
 - o Datations radiocarbone (C Oberlin)
Evolutions quantitatives et qualitatives récentes.
- Cémentochronologie (B Bertrand).

Débat session 1 : Perspectives et évolution de la recherche (débat)

-Des analyses en mode prestation ou en mode co-construction ?

-Quelle temporalité pour les projets d'analyses (notamment par rapport au déroulement des fouilles préventives ou programmées) ?

24 Juin 2022 - 8h30-18h

2 Aspects réglementaires et techniques concernant l'exploitation des vestiges anthropobiologiques

- Réglementation *avec exemples de situations posant des problèmes éthiques* (I Boh et P. le Coz)
- Le statut des données (P.Verdu)
- Du terrain à la demande d'analyse
 - o Les protocoles de prélèvement et de conservation (E M Geigl)
Préconisations sur prélèvements et post-fouille
 - o Exemples de chaînes opératoires mises en place sur le terrain ou en laboratoire (D Bonnissent, C. Niel, E. Wermuth)
Synthèse d'exemples de projets intégrés à la fouille
 - o Ancestra : retour d'expérience (M. Pruvost [en attente confirmation])
Politique de prélèvement, restitution des résultats auprès des archéologues et conservation des données
 - o Expérimentation BeDNA : retour d'expérience (S Deschamp, S Lafosse, SDAVO [en attente confirmation])
Intégration dans la chaîne opératoire de l'archéologie préventive, conservation des échantillons

Débat session 2 Préconisations du groupe de travail PAHOCE Enjeux scientifiques et contraintes techniques sur les opérations. Échantillonnage ciblé et échantillonnage prospectif ?

3 Exploitation scientifique des vestiges anthropobiologiques

- Une urgence ? bilan de l'enquête auprès des SRA (C Billard, B Bizot, M Leroy)
- Exemple de l'ostéothèque de Marseille : retour d'expérience sur la régulation des demandes de prélèvements. *Limites et conséquences sur la ressource* (Y Ardagna, B Bizot)
- L'évaluation des projets par la CTRA, de la demande préalable au rapport. *Préconisations du groupe de travail* (M. Leroy)
- Restitution des résultats
 - o Questions archéo-anthropologiques et travaux paléogénétiques (A Schmitt)
 - o Programmation de l'archéologie préventive et restitution des résultats d'analyses (E Herrscher, MF Deguilloux)
 - o La question des banques de données
BANADORA (C Oberlin), *ISOARCH* (E Herrscher), *BDD paleogénétique* (A Orlando, E-M Geigl),
BDD internationales statut, format (paléogénéticiens groupe Paohce)
Préciser le niveau d'ouverture à la consultation
- **Débat session 3 Conservation et partage des données** Conservation et partage des données : propositions opérationnelles : *Réglementation et statut des données*

Clôture du séminaire

Conclusions et perspectives (C Cribellier et M Leroy)

Inscription gratuite

Il convient toutefois dans un premier temps, de signaler impérativement sa participation par mail à l'adresse suivante

seminaire.paohce@gmail.com

et de fournir les informations suivantes :

- Vos coordonnées complète (adresse, tel et email)
- Appartenance scientifique
- Choix de la participation : présentiel ou distanciel
- Pour une participation en présentiel une autorisation de cession de droit à l'image (ci-jointe) doit nous être renvoyée signée
- Présence sur les deux jours : oui / non (dans la limite des places disponibles et selon l'éventuelle évolution des conditions sanitaires)

**SEMINAIRE LES PRELEVEMENTS ET LES ANALYSES SUR L'OS HUMAIN ANCIEN :
CONNAITRE, ENCADRER ET PROMOUVOIR LA RECHERCHE. MARSEILLE 23 ET 24 JUIN 2022
AUTORISATION DE FIXATION ET D'EXPLOITATION D'IMAGE(S)**

Je soussigné(e) (*nom, prénom*)

Né(e) le

Demeurant

Autorise l'UMR 7268 Ades CNRS-AMU-EFS, ainsi que les partenaires en charge de l'organisation du séminaire - Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Service régional de l'Archéologie (DRAC PACA) et la Sous-direction de l'Archéologie (SDA)

1) à fixer mon image (y compris ma voix et mes propos), captée par le prestataire DakoFilm (société de production de films 60 avenue André Roussin 13016 Marseille) lors du séminaire du 23-24 juin 2022, et à la reproduire pour une diffusion en direct, puis une diffusion ultérieure sur tout support audiovisuel ou numérique connu ou inconnu à ce jour (notamment graphique, photographique, numérique ou informatique)

« La personne autorise la fixation et l'exploitation de son image par tous procédés et sur tout support (presse, édition web, support numérique) »

2) à exploiter cette image dans le cadre d'une activité de communication et d'archivage, dans le monde entier, sur les sites internet en lien avec l'UMR 7268 Ades CNRS-AMU-EFS, la DRAC-PACA et la SDA, et la diffusion sur leurs sites partenaires (conventionnés), ainsi que sur les documents de communication prévus pour la promotion de ce séminaire.

La présente cession est accordée à titre gracieux sans limitation de durée ni de lieu pour usage national ou international. Vous pourrez à tout moment disposer du droit de retrait de cette image si vous le jugez utile. Ce droit de retrait s'exerce après de de l'UMR 7268 (seminaire.paohce@gmail.com) la DRAC PACA ou la SDA (anmt@culture.gouv.fr).

Les images et les sons ne devront pas porter atteinte à la réputation, à la vie privée et à l'intégrité de la personne.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »